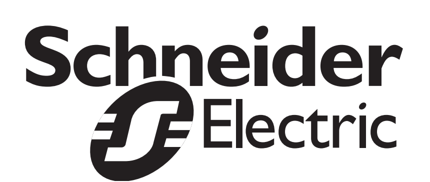
Sécurité incendie

BAAS Sa

Dispositif sonore d'évacuation

Manuel d'installation et de mise en service





Installation

Constitution

Vérifier que le matériel à installer comporte dans son emballage :
- 1 BAAS Sa dans son coffret,
- 2 batteries rechargeables NiMh, 9 V, 120 mAh minimum,
- 1 sachet contenant les fixations,
- le manuel d'installation et de mise en service.

Précautions d'installation

L'installation doit être effectuée selon les normes en vigueur.

■ Fixation du boîtier

Montage en saillie par 3 vis livrées dans le sachet ainsi que les chevilles correspondantes.
La hauteur conseillée pour la fixation murale du BAAS Sa est à 2,25 m du sol.
Pour accéder aux trous de fixation, retirer le pourtour du boîtier en introduisant un tournevis dans les encoches situées sur la partie inférieure du boîtier et en faisant pression sur les deux languettes (cf. figure 1). La face avant reste en place, il n'est pas nécessaire de la démonter.

■ Passage des câbles

Les câbles extérieurs arrivent par le haut ou sur les côtés du tableau (cf. figure 2).

■ Mise en place des batteries

La mise en place des batteries ne peut se faire qu'après la fixation murale du boîtier.
Marques et types des batteries préconisées :
- □ GP (8,4 V, 170 mAh) réf. : GP17R8H
- □ MICROBATT (8,4 V, 160 mAh) réf. : 8N160
- □ PANASONIC (8,4 V, 170 mAh) réf. : HHR-9SGE
- □ VARTA (8,4 V, 140 mAh) réf. : V 7/8 H.

⚠ ATTENTION
Il est impératif d'utiliser les batteries rechargeables fournies afin d'éviter les risques d'explosion (l'usage de pile est donc interdit).

Les batteries garantissent une autonomie nominale :
- □ supérieure à 72 heures en veille,
- □ supérieure à 6 mois en arrêt.



Figure 1

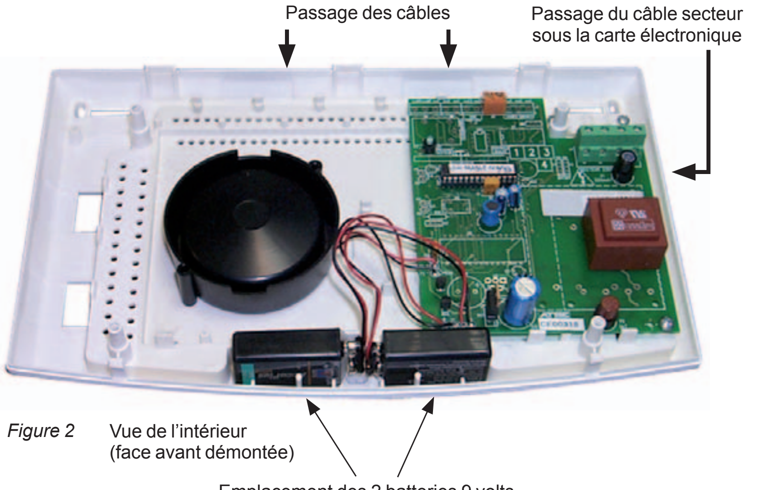


Figure 2 Vue de l'intérieur (face avant démontée)

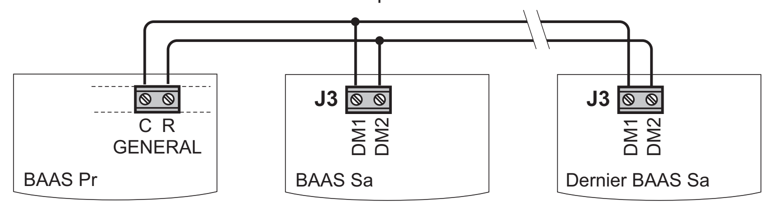
Raccordement

⚠ AVERTISSEMENT

Tout raccordement au BAAS doit se faire hors tension.

1 - Raccorder les BAAS Sa en parallèle sur le bornier J3 et sur le bornier “GENERAL” d’un BAAS Pr.

■ Maximum de 30 BAAS Sa câblés en parallèle



2 - Raccorder et installer les batteries (cf. figure 2).

3 - Raccorder le secteur :

Si l’installation comporte plusieurs BAAS Sa, vous pouvez les raccorder en parallèle directement sur le connecteur J5. Un seul BAAS Sa sera alors raccordé au secteur (cf. figure 4).

■ Raccordements électriques :

□ le BAAS Sa ne nécessite pas de raccordement à la terre (classe II : double isolation).

□ le BAAS Sa peut être raccordé directement sur un réseau secteur 230 V 50 Hz quel que soit le “régime de neutre”, y compris en mode IT.

■ Doivent être prévus :

□ un dispositif de sectionnement bipolaire, placé à l’extérieur du matériel permettant de séparer le matériel de son alimentation pour la maintenance du système de sécurité.

□ un disjoncteur différentiel bipolaire (ex. : 230 V / 50 Hz 10 A minimum et de sensibilité 30 mA).

Ces matériels peuvent être communs.

■ Raccordement du câble secteur :

□ type de câble : multibrin avec cosse ou monobrin (à double isolation).

□ section : 2 x 1,5 à 2,5 mm^2

□ longueur 100 m maximum.

Des dispositifs mécaniques doivent assurer le maintien du câble (cf. figure 3 ci-contre).

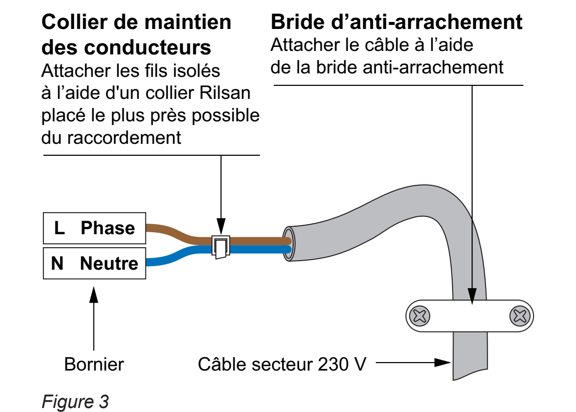


Figure 3

135,5 135,5 155

Bride pour câbles secteur

J3 DM1 DM2

LD1 présence secteur

J5 N L N L

F1 Fusible primaire temporisé 200 mA, L 250 V

Carte électronique

Fusible secondaire temporisé 1 A, L 250 V F2

J3 : bornier de raccordement des BAAS Sa entre eux et au BAAS Pr
Nota : les inscriptions DM1 et DM2 sont uniquement des indications de repérage ; elles n’ont pas de lien avec la notion de déclencheur manuel.

J5 : bornier secteur 230 V 50 Hz
borne L = ligne (phase)
borne N = neutre.

Logement batterie Logement batterie

Figure 4

Mise en service

Mise en route

Connecter les 2 batteries, le voyant vert clignote.
Le ou les BAAS Sa sont en état de veille + absence secteur.

Mettre sous tension (secteur), le voyant vert s'allume en fixe.
Le ou les BAAS Sa sont en état de veille + présence secteur.

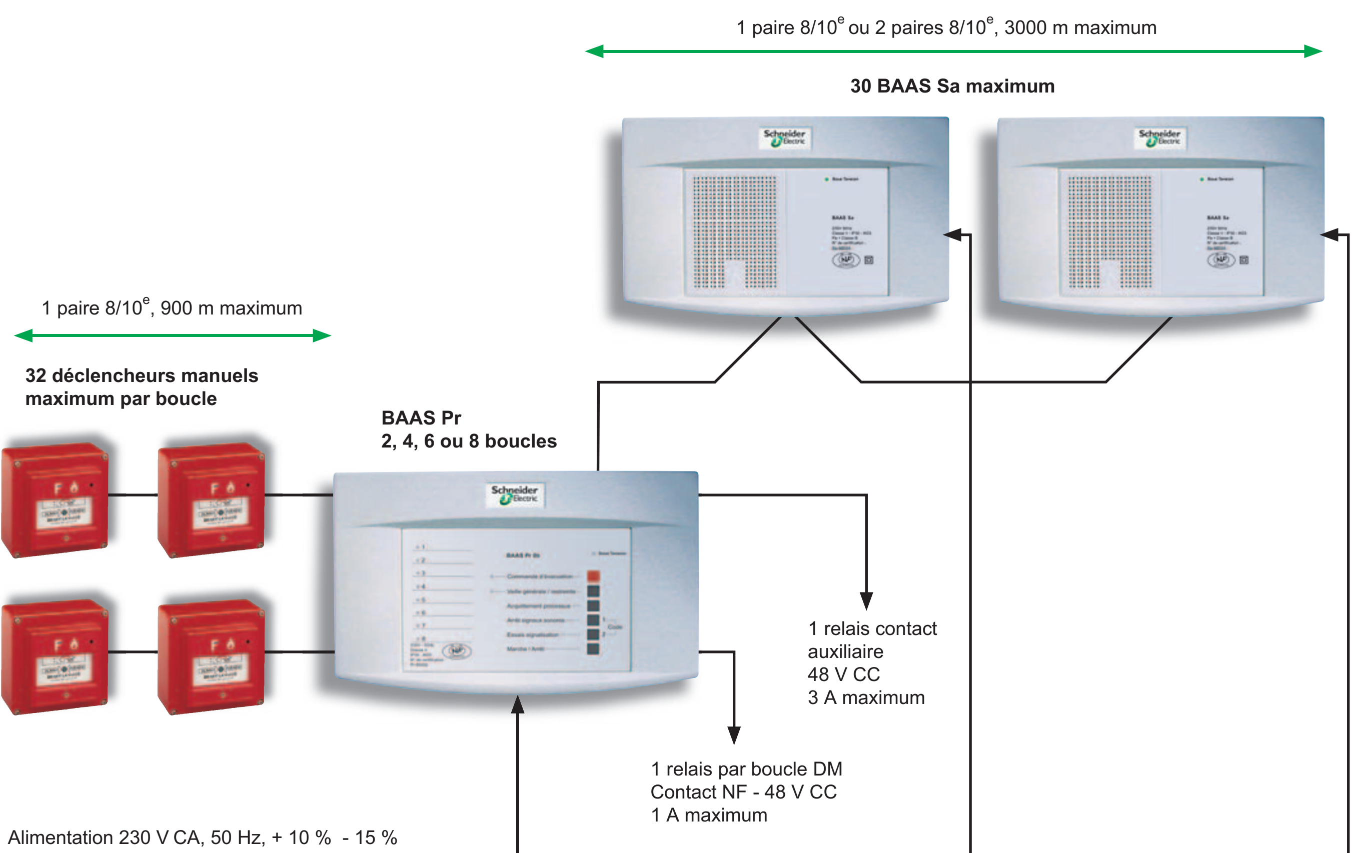
Nota : si le secteur est présent et que les batteries ne sont pas raccordées, la Led verte est éteinte sur le BAAS Sa concerné.

Vérification fonctionnelle

Dès l'ouverture d'au moins un DM raccordé sur le BAAS Pr, le signal d'évacuation est généré. **Sa durée est de 5 minutes minimum, même si le ou les DM sont remis en état de veille.**

Au-delà des 5 minutes, le signal d'évacuation s'arrête. Le ou les BAAS Sa génèrent alors 2 bips toutes les 30 secondes tant qu'au niveau du BAAS Pr au moins un DM est dans l'état enclenché ou qu'au moins une clé est engagée.

Synoptique



Schneider Electric France
Direction Communication et Promotion
Centre PLMF - 38050 Grenoble cedex 9
Tél. 0 825 012 999
www.schneider-electric.fr



Publication : Schneider Electric France
Réalisation : Graphème
Impression : Made in France